

République Française
Département de l'Aube
Arrondissement de NOGENT-SUR-SEINE
Commune de VILLENAUXE LA GRANDE

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de Villenauxe-la-Grande

SEANCE DU 26 NOVEMBRE 2018

Date de la convocation : 20 novembre 2018

Date d'affichage : 29 novembre 2018

L'an deux mille dix-huit, le vingt-six novembre à vingt heures trente, le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Paul BUJAR, maire.

Présents : BUJAR Paul, COLIN François, FRANCOIS Eddie, GARNIER Bernadette, GRAMMAIRE Elise, GUERIN Alain, GUERINOT Damien, GUILLOT Francis, JOSSET Patrice, JOZY Nicole, LEGRAS Nicole, LEREDOTTE Sylvie, MATHIAS Jean Yves, POIRETTE Christian, SERRIER Vincent, WAIBEL Jean Louis

Représentés : ABT Catherine par GUERINOT Damien, CARPANESE Barbara par GUILLOT Francis, DONGO Valérie par MATHIAS Jean Yves, LAMORIL Bernard par WAIBEL Jean Louis, ROUSSEL Jean Claude par BUJAR Paul

Secrétaire : Madame LEGRAS Nicole

A l'ouverture de la séance et sur demande présentée par M. COLIN, il a été observé une minute de recueillement à la mémoire de M. Guy COLIN, ancien responsable des Services techniques municipaux récemment décédé.

M. le Maire a procédé, ensuite, à l'appel des Membres régulièrement convoqués puis a soumis à l'approbation de l'assemblée le compte rendu de la séance du 26 octobre 2018.

M. GUILLOT a demandé que rectificatif soit fait concernant son vote sur la contribution des services Eau et Assainissement aux charges de fonctionnement et du personnel. Rectificatif sera fait.

Le compte rendu a été adopté à l'unanimité.

Puis M. le Maire a proposé d'examiner les dossiers inscrits à l'ordre du jour.

1 - Procédure d'expropriation des immeubles sis rue de la Gare – Rapporteur P. BUJAR

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
16	16+5	21	0	0	0

M. BUJAR a rappelé l'ensemble des démarches qui ont été entreprises pour faire cesser le péril que présentent les immeubles en état de ruines.

Il demande que la commune puisse, légalement, procéder à l'expropriation des dits immeubles au motif de réaliser un parking en lieu et place.

M. WAIBEL, dans une intervention écrite, a fait part de son opposition au projet de parking, considérant que les immeubles sont situés dans le périmètre protégé, que la requalification de cet espace demande un examen plus approfondi.

Mme GRAMMAIRE a suggéré que soit réalisée à cet endroit une maison des jeunes.

M. BUJAR a répondu qu'il était préoccupé par les conséquences possibles d'un effondrement, qu'il souhaite accélérer les démarches administratives tout en limitant les dépenses à supporter par la collectivité.

Il a été suggéré de solliciter M. le Préfet de l'Aube pour trouver une solution qui puisse concilier tous les impératifs évoqués.

Cette proposition a été adoptée à l'unanimité.

2 - Mise à disposition de personnel entre la commune de VILLENAUXE LA GRANDE et l'Office de Tourisme du Nogentais et de la Vallée de la Seine – Rapporteur P. BUJAR

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
16	16+5	14	2	5	0

M. le Maire a rappelé le contexte dans lequel il est intervenu pour faire appel à l'OTNVS pour suppléer le départ d'un agent municipal affecté à Accueil et Tourisme. Il sollicite l'accord du conseil municipal pour régler la prestation de cet intermédiaire du 1^{er} juin au 30 septembre 2018.

En réponse à une demande de précisions présentée par M. WAIBEL, M. le Maire a fait part à l'assemblée de l'imbroglio juridique qui existe dans le fonctionnement de l'OTNVS et de ses rapports avec la Communauté de Communes, fonctionnement qui est le prolongement d'une situation établie dont la commune de NOGENT est la principale bénéficiaire au détriment des communes, membres de la communauté de communes.

M. COLIN est intervenu pour regretter le manque d'informations à l'égard du conseil municipal.

M. WAIBEL s'est interrogé sur l'emploi du temps de l'agent titulaire du poste Accueil et Tourisme.

M. BUJAR a répondu que l'activité du Service nécessitait la présence de deux agents et qu'il ferait parvenir un rapport d'activités pour la saison écoulée pour justifier ses dires.

La majorité du conseil municipal a adopté la proposition de règlement de la prestation effectuée par l'OTNVS, M. WAIBEL a voté contre.

3 - Renouvellement des conventions avec le centre de gestion * A.C.F.I. (Agent chargé de la Fonction d'Inspection - Rapporteur P. BUJAR

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
16	16+5	21	0	0	0

Après avoir présenté, succinctement, le rôle de l'Agent chargé de la fonction d'inspection en hygiène et sécurité du travail, sa fonction en qualité d'assistant en prévention des risques,

République Française
Département de l'Aube
Arrondissement de NOGENT-SUR-SEINE
Commune de VILLENAUXE LA GRANDE

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de Villenauxe-la-Grande

SEANCE DU 26 NOVEMBRE 2018

Date de la convocation : 20 novembre 2018

Date d'affichage : 29 novembre 2018

L'an deux mille dix-huit, le vingt-six novembre à vingt heures trente, le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Paul BUJAR, maire.

Présents : BUJAR Paul, COLIN François, FRANCOIS Eddie, GARNIER Bernadette, GRAMMAIRE Elise, GUERIN Alain, GUERINOT Damien, GUILLOT Francis, JOSSET Patrice, JOZY Nicole, LEGRAS Nicole, LEREDOTTE Sylvie, MATHIAS Jean Yves, POIRETTE Christian, SERRIER Vincent, WAIBEL Jean Louis

Représentés : ABT Catherine par GUERINOT Damien, CARPANESE Barbara par GUILLOT Francis, DONGO Valérie par MATHIAS Jean Yves, LAMORIL Bernard par WAIBEL Jean Louis, ROUSSEL Jean Claude par BUJAR Paul

Secrétaire : Madame LEGRAS Nicole

A l'ouverture de la séance et sur demande présentée par M. COLIN, il a été observé une minute de recueillement à la mémoire de M. Guy COLIN, ancien responsable des Services techniques municipaux récemment décédé.

M. le Maire a procédé, ensuite, à l'appel des Membres régulièrement convoqués puis a soumis à l'approbation de l'assemblée le compte rendu de la séance du 26 octobre 2018.

M. GUILLOT a demandé que rectificatif soit fait concernant son vote sur la contribution des services Eau et Assainissement aux charges de fonctionnement et du personnel. Rectificatif sera fait.

Le compte rendu a été adopté à l'unanimité.

Puis M. le Maire a proposé d'examiner les dossiers inscrits à l'ordre du jour.

1 - Procédure d'expropriation des immeubles sis rue de la Gare – Rapporteur P. BUJAR

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
16	16+5	21	0	0	0

M. BUJAR a rappelé l'ensemble des démarches qui ont été entreprises pour faire cesser le péril que présentent les immeubles en état de ruines.

Après avoir souligné les contours des conventions liant la commune de VILLENAUXE et le centre de gestion, rappelant le caractère obligatoire de ces prestations,
Le conseil municipal a adopté, à l'unanimité, les termes de la délibération proposée.

**4 - Désignation des membres de la commission de contrôle des listes électorales –
 Rapporteur P. BUJAR**

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
16	16+5	21	0	0	0

M. le Maire a informé les Elus sur la réforme de la gestion des listes électorales à effet du 1^{er} janvier 2019. A partir de cette date, la commission administrative chargée de la révision des listes électorales sera remplacée par une commission de contrôle, nommée par le Préfet sur proposition du Maire,
M. Colin, Mmes LEGRAS, JOZY, CARPANESE, M. GUILLOT ont été proposés pour constituer la commission de contrôle

**5 - Admission en non-valeur de créances irrécouvrables sur le budget communal –
 Rapporteur B. GARNIER**

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
16	16+5	16	3	2	0

Sur proposition du comptable public chargé des comptes de la commune de VILLENAUXE, il est demandé d'admettre en non valeur des créances irrécouvrables pour un montant de 2 340.04 €, après avoir épuisé toutes les possibilités de recours auprès des contribuables concernés.
 Mme GARNIER a précisé que l'essentiel de la perte correspondait à des loyers impayés par un locataire de box à vocation artisanale.
Adopté à la majorité relative.

6 - Régularisations budgétaires – Rapporteur B. GARNIER

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
16	16+5	21	0	0	0

Il est proposé différents ajustements budgétaires nécessitant un jeu d'écritures comptables pour être en conformité avec le plan comptable, sans incidence majeure sur les équilibres financiers.
Adopté à l'unanimité

7 - Projet d'Aménagement de la place de l'Eglise et de la Mairie : Demande de subventions - - Rapporteur P. BUJAR

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
16	16+5	10	4	7	0

M. BUJAR expose dans ses grandes lignes un projet de réaménagement de la place à la faveur d'une opportunité de subventions. La demande, selon M. BUJAR, n'engagerait pas la commune mais permettrait de prendre rang pour obtenir les financements dont pourraient bénéficier ses successeurs. M. WAIBEL a considéré que ce projet n'était pas prioritaire compte tenu de la situation financière de la commune et d'autres réalisations en instance, plus urgentes.

Mme GARNIER a fait part de ses réserves et demandé la réalisation de la maison médicale en priorité. M. BUJAR a souhaité que la commune mette en œuvre des investissements pour dynamiser l'activité locale.

Il a tenu à souligner que cette demande de subventions n'engagerait pas la commune au-delà de la demande, précisant qu'il appartiendra à ses successeurs d'en faire bon usage.

Ce dossier a été adopté à la majorité relative.

8 - Révision des tarifs des services municipaux pour 2019 6 - Rapporteur B. GARNIER

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
16	16+5	20	1	0	0

Il est proposé à l'assemblée la revalorisation des redevances communales pour 2019.
Adopté, M. GUERINOT a voté contre.

9 - Approbation du règlement du cimetière communal et du columbarium - - Rapporteur C. POIRETTE

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
16	16+5	21	0	0	0

Il est fait état de mauvaises pratiques dans le cimetière et d'un « laisser-aller » dans son entretien. En conséquence, il est proposé un règlement pour préciser les devoirs des Usagers et garantir un environnement plus propice au recueillement.

Adopté à l'unanimité

10 - Demande d'acquisition d'une sente – Rapporteur P. BUJAR

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
16	16+5	21	0	0	0

Comme suite à la demande d'un riverain, rue Montrobert, les Elus ont émis un avis défavorable (à l'unanimité) à l'aliénation d'une sente.

M. FRANCOIS a demandé que la sente soit remise en état (actuellement partiellement occupée par le riverain).

11 - Attribution d'une subvention au budget Maison médicale – Rapporteur B. GARNIER

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
16	16+5	21	0	0	0

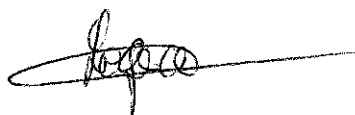
Il est proposé d'allouer une subvention d'un montant de 30 000 € pour financer le fonctionnement du budget de la Maison médicale.

Adopté à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 00 .

Fait à VILLENAUXE LA GRANDE, les jours, mois et an susdits

La secrétaire de séance,



N. LEGRAS

Le Maire,



P. BUJAR